

# Bulletin municipal Janvier 2021

## PEZÉ LE ROBERT



## **Le mot de M. Le maire :**

Mesdames, Messieurs,

Traditionnellement la nouvelle année est l'occasion d'une rencontre entre les élus municipaux, les nouveaux habitants et les forces vives de Pez . Malheureusement cette ann e ce moment de convivialit  et d' change des v ux ne pourra pas avoir lieu.

Depuis mai dernier, malgr  les restrictions et autres « confinements », l' quipe municipale a  uvr  pour notre commune :

- Fabrication et mise   disposition de masque en tissu.
- Accompagnement et ravitaillement de nos a n s pendant le confinement
- Travaux rue de Verdun, et route des « Touches ».
- Travaux de modernisation de la mairie.
- S curisation du carrefour de « La Pitrie ».
- S curisation route de « l'herberderie ».
- Installation d'un appentis en pignon du centre de loisirs.
- Mise en place d'une alternative pour le repas du 11 novembre.
- Installation de nouvelles illuminations pour les f tes de fin d'ann e.
- Travaux pour la mise en location du logement au-dessus de la mairie.

Permettez-moi de mettre   l'honneur notre doyen, Monsieur Andr  Houllier (100 ans en 2020) et notre doyenne, Mme Madeleine Condroyer (n e le 18 d cembre 1924).

De nouvelles et jeunes familles s'installent, je leurs souhaite la bienvenue et mes v ux de r ussite. Je ne doute pas qu'elles sauront prendre toute leur place dans la vie de notre village.

Cela d montre l'attractivit  de notre commune.

Pour maintenir cette attractivit , d'autres travaux structurants vont  tre entrepris en 2021.

En effet le d partement envisage d'ici deux ans, la transformation de l'ancienne voie ferr e « Saint-R my-de-Sill /S grie (19 kms) » en voie verte. De plus, le tourisme de proximit  a le vent en poupe. Non seulement suite   la pand mie mais aussi gr ce   la mont e de la conscience  cologique qui pousse les gens vers moins de d placements et plus de nature. Il faut mettre en avant les avantages de notre territoire. Pour accompagner et  toffer ce futur projet, des travaux de voirie seront entrepris rue de la gare et le champ communal sera pr par  pour de futurs am nagements.

Nous avons saisi l'opportunit  d'acqu rir au centre bourg une b tisse sis au 7 rue du 11 ao t 1944, qui jadis faisait office d'agence postale. En 2021 cette maison sera restaur e et redeviendra un lieu d'accueil, de rencontre et de convivialit . Nous envisageons l'ouverture d'un multi-service (associatif, collaboratif ou priv ) en rez-de-chauss e et pour p renniser cet investissement d'un logement locatif   l' tage. L'embellissement du centre bourg sera ainsi achev .

Nous devons avoir une r flexion sur la mise en place d'am nagements pour r duire la vitesse excessive trop souvent constat e dans le bourg et le Val de pierre.

Nos finances sont saines, mais le concours et participations de l'Etat sont gelées et se restreignent. Néanmoins nous allons solliciter auprès de la région et du département toutes les aides existantes pour ces projets.

Je termine mon propos en adressant mes vœux les plus chaleureux :

A nos artisans, à nos agriculteurs, qui malgré les difficultés d'entreprendre, sont des moteurs de la création de richesse.

A l'équipe municipale qui s'implique au quotidien dans nos projets partagés et à leurs conjoints qui acceptent leurs absences.

A notre secrétaire Florence et à notre employé communal Jean François qui nous épaulent dans nos projets.

Devant toutes les difficultés du moment, la morosité ambiante, il faut avoir foi en l'avenir. Nous connaissons tous autour de nous, des femmes et d'hommes qui s'accrochent et qui au bout du chemin trouvent la réussite.

Permettez-moi donc, de terminer par cette citation d'un des pères fondateurs de l'Europe : Monsieur Jean Monnet.

**« Ce qui est important, ce n'est, ni d'être optimiste, ni pessimiste, mais d'être déterminé »**

Aussi, à vous tous, à vos proches, santé, bonheur, et réussite dans vos projets personnels ou collectifs.

Très bonne année 2021.

Pascal LEBRETON,  
Maire de Pezé-le-Robert

# Sommaire

Photo de la commune 2020	1
Mot du maire	2-3
Sommaire	4
Présentation de la nouvelle équipe municipale élue en mars 2020	5
Les commissions	6
La mairie	7-8
Recensement, carte grise, carte d'identité et passeport	8-9
Tarif salle des fêtes	9
Tarif cimetière	10
Poubelles, le recyclage	11
Horaires déchetterie	12
Rappel de savoir vivre, consignes chiens	13
SIVOS Crissé/Pezé-le-robot, ALSH	14-15
Travaux	16-17-18
Actions/Manifestations	19-20-21-22
Etat civil	23
Annuaire santé	24-25
Bibliothèque/ciber relais	25
Travaux réseau d'eau / réseau basse tension 2021	26
Transport à la demande du Pays de Sillé	27
Divers	28

## ✓ Présentation de la nouvelle équipe municipale

En raison de la crise sanitaire que nous traversons les nouveaux élus ont du se réunir à huis clos le 23 mai 2020 pour choisir le futur maire et adjoints.

L'ensemble de l'équipe, avec regret, prend acte de la décision de Monsieur Jean François GAINARD de ne pas poursuivre la mission pour laquelle il avait été élu en mars dernier.



### **Dernier rang de gauche à droite :**

- *M. Delais Pascal*, 43 ans, ouvrier pâtissier, marié, 2 enfants et habitant « 23 rue du 11 août 1944 »
- *M. Fourreau Olivier*, 42 ans, couvreur, marié, 2 enfants et habitant « 6 les rues »
- *M. Naveau Guillaume*, 41 ans, agent de production, en concubinage, 2 enfants et habitant « les giraudières »
- *M. Gaudemer Vianney*, 47 ans, menuisier, en concubinage, 2 enfants et habitant « 1 la terrasserie »

### **Rang du milieu de gauche à droite :**

- *Mme Flambeau Modestie*, 33 ans, fonctionnaire d'état, pacsée, sans enfant et habitant « 44 rue de la gare »
- *Mme Joursand Sylvette*, 50 ans, employée administrative, veuve, 3 enfants et habitant « 8 pezereuil »
- *Mme Desgrouas Paméla*, 38 ans, secrétaire médicale, mariée, 2 enfants et habitant « 38 rue de la gare ». Elue 3<sup>ème</sup> adjointe en charge de la communication.

### **1<sup>er</sup> rang de gauche à droite :**

- *Mme Lecompte Sylvie*, 58 ans, agent d'entretien, mariée, 2 enfants et habitant « 9 pezereuil ». Conseillère sortante, élue 2<sup>ème</sup> adjointe en charge des cérémonies et du fleurissement.
- *M. Lebreton Pascal*, 53 ans, diagnostiqueur immobilier, marié, 3 enfants et habitant « 7 pezereuil ». Conseiller sortant, élu maire.
- *M. Landais Jean-claude*, 65 ans, retraité, marié, 3 enfants et habitant « 12 le val de pierre ». Elu 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la voirie et de la gestion du planning de l'employé communal.

✓ **Les commissions**

Syndicat d'eau :

1<sup>er</sup> délégué titulaire : M. Lebreton Pascal ; suppléant M. Delais Pascal

2<sup>ème</sup> délégué titulaire : M. Landais Jean-Claude ; suppléant M. Gaudemer Vianney

SIVOS (école Crissé/Pezé) :

M. Gaudemer Vianney, Mme Joursand Sylvette, M. Lebreton Pascal et M. Naveau Guillaume

Parc Normandie :

Délégué : Mme Lecompte Sylvie

Suppléant : Mme Flambeau Modestie

Défense :

Mme Flambeau Modestie

**Commissions communales :**

- Travaux :

Mme Desgrouas Paméla, Mme Flambeau Modestie, M. Fourreau Olivier, M. Gaudemer Vianney, M. Landais Jean-Claude, M. Lebreton Pascal et M. Naveau Guillaume

- Cérémonie :

Mme Flambeau Modestie, Mme Joursand Sylvette, M. Lebreton Pascal, Mme Lecompte Sylvie et M. Naveau Guillaume

- Fleurissement :

Mme Desgrouas Paméla, Mme Joursand Sylvette et Mme Lecompte Sylvie

- Environnement :

M. Fourreau Olivier, M. Landais Jean-Claude, Mme Flambeau Modestie, M. Delais Pascal et M. Lebreton Pascal

- Communication :

Mme Desgrouas Paméla

- Bibliothèque :

Mme Joursand Sylvette



✓ **La Mairie**

Secrétaire de Mairie : Mme Delperie Florence

Téléphone mairie : 02.43.20.14.05



**A partir du 1<sup>er</sup> Février 2021 :**

Ouverture du secrétariat de la mairie :  
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 15 h à 17 h

*En cas d'urgence il est toujours possible de téléphoner au 06.45.48.76.30*

Adresse email : [mairie.de-peze.72@orange.fr](mailto:mairie.de-peze.72@orange.fr)

Site internet de la commune : <https://mairiepezelerobert.jimdofree.com>



Facebook de la commune : « **Commune Pezé le Robert** », n'hésitez pas à faire une demande d'ami, vous y trouverez les dernières informations sur la commune ainsi que des infos utiles.



*Quelques petits changements à la mairie.  
Merci aux bénévoles du conseil pour les travaux.*



*Un grand merci à Pascal Lebreton qui a mis à disposition au nouveau conseil table et chaises pour les futures réunions.*

### ✓ **Le recensement citoyen obligatoire :**

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser **entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation pour se présenter à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches !

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire **sereinement et sans retard**, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, à un CAP, etc...

*Comment faire son recensement ?*

#### - A la mairie :

Se présenter en mairie aux jours et heures d'ouverture avec la carte d'identité du jeune, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

#### - Par internet :

Créer votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr), munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile

*Pour information :*

En raison de la crise sanitaire le recensement des habitants de la commune qui était prévu en 2021 est reporté en 2022. Le coordonnateur communal est Mme Joursand Sylvette.

### ✓ **Carte grise de véhicule**

Pour toute demande de carte grise de véhicule il faut désormais se connecter sur <https://ants.gouv.fr>



## ✓ Carte nationale d'identité / Passeport

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, toute demande de carte nationale d'identité et de passeport doit être effectuée auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil (Mairie de Conlie, Fresnay-sur-sarthe, Brûlon, ou Evron).



Les usagers doivent préalablement faire leur pré-demande en ligne pour une CNI (<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>) et pour un passeport (<https://passeport.ants.gouv.fr>).

Après avoir effectué la pré-demande en ligne il faut prendre rendez-vous à l'une des mairies équipées du dispositif de recueil et se munir le jour du rendez-vous de toutes les pièces justificatives

## ✓ Naissance

Pour les couples non mariés en attente d'une naissance il est recommandé de se présenter en mairie aux heures d'ouverture pour établir un acte de reconnaissance d'enfant anticipé.

## ✓ Location salle des fêtes

Pour toute location de la Salle, s'adresser à la mairie aux heures d'ouverture.

### Tarif pour les particuliers :

- **Salle sans vaisselle:** Habitants de la commune : 195 € Habitants hors commune : 240 €
- **Chauffage:** -----> 40 €
- **Ménage:** -----> 100 € si la salle est rendue sale
- **Caution** ----> 300 €
- **Location du foyer seul (petite salle) pour 25 personnes:** 50 € en semaine et le week-end lorsque la grande salle n'est pas louée.

### Tarif pour les associations :

- **Associations ayant le siège dans la commune:**
  - 1ère location dans l'année civile ---> Gratuité
  - 2ème location dans l'année civile ----> Week-end 50% du tarif de location des particuliers + chauffage 40 €  
----> Journée: 80 € + 20 € chauffage
- **Associations hors commune:**

Journée: 120€

Week-end: 180 €

✓ **Cimetière**

Tarif pour les columbariums

	15 ans		30 ans		50 ans	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Concession avec 1 plaque	480	625	650	845	850	1100
Concession avec 2 plaques	525	685	700	910	900	1170

Tarif pour les cavurnes

	15 ans		30 ans		50 ans	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Concession avec 1 plaque	280	365	350	455	400	520
Concession avec 2 plaques	320	420	400	520	450	585

Jardin du souvenir

Redevance pour l'accès du jardin du souvenir avec fourniture d'une plaque

Commune : 120 €

Hors Commune : 160 €

Tarif pour les concessions de cimetière

30 ans		50 ans	
Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
120	180	150	210

En cas de renouvellement des concessions Columbarium et cavurnes, le prix sera celui des concessions ordinaires.

✓ **Les poubelles**

- Sacs poubelles

La collecte hebdomadaire des ordures ménagères s'effectue uniquement en « sacs marqués », c'est pourquoi nous vous invitons à venir retirer vos sacs pour l'année 2021 en vous rendant à la mairie rue de la gare.



Jeudi 7 et 14 Janvier	17 h à 19h
Samedi 9 et 16 Janvier	10h à 12h
Mardi 19 Janvier	15h à 17h

A compter du lundi 1er février 2021, les sacs seront à récupérer au Pôle intercommunal, 4 rue de Gaucher à Conlie pour toutes les communes de la 4CPS.

**Ramassage des ordures ménagères:**

- Lundi : la Gare et le Vieux Moulin.
- Mardi : Le bourg et le reste de la commune

✓ **Le recyclage**

## Simplifiez vous le Tri

N° Vert 0 800 77 93 90

<b>EMBALLAGES EN VERRE</b>	 <p>Les bouteilles, bocaux, flacons et pots en verre <b>sans les bouchons, les couvercles et les capsules</b></p>	 
<b>EMBALLAGES PLASTIQUES / METALLIQUES</b>	 <p>Les bouteilles et flacons en plastique, les canettes, les briques alimentaires, les boîtes de conserve, les aérosols non dangereux <b>vous pouvez laisser les bouchons</b></p>	 
<b>PAPIERS / CARTONNETTES</b>	 <p>Les journaux, magazines, catalogues et prospectus, les enveloppes blanches, les cartonnettes <b>sans leurs films plastiques</b></p>	 

Important !!!

Les **déchets verts**, les **encombrants**, les **gros cartons**, les **gravats** et les **déchets ménagers dangereux** sont à déposer en déchetterie communautaire.

Malheureusement Pezé-le-Robert n'échappe pas aux dépôts sauvages et incivilités.  
Trop régulièrement il est retrouvé un peu de tout au niveau du tri sélectif.



### Horaires de la Déchèterie de Sillé-le-guillaume

#### Déchèterie (Sillé)

Horaires d'hiver - du 1er octobre au 31 mars :

Lundi : de 13h à 15h45

Mardi : de 13h à 15h45

Mercredi : de 9h à 11h45 & 13h à 16h45

Jeudi : de 10h à 11h45

Vendredi : de 9h à 11h45 & 13h à 16h45

Samedi : de 9h à 11h45 & 13h à 16h45

Horaires d'été - du 1er avril au 30 septembre :

Lundi : de 13h à 15h45

Mardi : de 13h à 15h45

Mercredi : de 9h à 11h45 & 14h à 17h45

Jeudi : de 10h à 11h45

Vendredi : de 9h à 11h45 & 14h à 17h45

Samedi : de 9h à 11h45 & 14h à 17h45

La déchèterie est fermée les jours fériés.

 350 Rue Marcel Tabur, 72140  
Sillé-le-Guillaume

 0243202380

 [decheterie.sille@4cps.org](mailto:decheterie.sille@4cps.org)



## Nous vous rappelons :

- **Ne pas utiliser d'engins bruyants** (tondeuse, débroussailleuse, banc de scie...) **dans le bourg, le dimanche et les jours fériés.**

- **Le brûlage de déchets verts est interdit** (circulaire DGPAAT/2011-3088 du 18/11/2011). Les déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, élagages, débroussaillage) produits par les ménages relèvent de la catégorie des déchets ménagers et doivent être déposés à la déchetterie de Sillé-le-guillaume. **Toute violation à ce règlement peut entraîner des peines d'amende.**

- Garder propres les abords des containers de tri sélectif : **ne pas y déposer d'encombrants sous peine d'amende.**

- Pour la sécurité de tous, merci de bien vouloir **respecter les limitations de vitesse** dans votre village.

- Respecter les plantations de la commune.

- Tous travaux d'assainissement entrepris sur la commune doivent faire l'objet d'une déclaration préalable (renseignements à la 4 CPS [www.4cps.fr](http://www.4cps.fr)).

- Des panneaux sont à la disposition des habitants pour signaler tout danger résultant de transports salissants ou de travaux sur ou à proximité de la voirie. La responsabilité de chacun est engagée lorsque la voirie devient dangereuse pour la circulation.

### ✓ Consignes concernant les chiens



Pour faciliter les recherches, il est vivement conseillé de faire identifier son chien ou tout autre animal de compagnie par puce électronique. En règle générale, ne laissez pas vos chiens ou autres animaux divaguer. Ils représentent un danger sur la voie publique et en cas d'accident, vous seriez responsable.

Si vous possédez un chien répertorié comme dangereux (Pit-bull, Rottweiler, Staffordshire terrier...) vous devez le déclarer en mairie et justifier de la mise à jour des vaccinations, de l'assurance responsabilité civile et éventuellement de la stérilisation.

Tous ces chiens ne doivent sortir qu'en laisse et muselés même s'ils semblent gentils.

Ces recommandations émanent de la gendarmerie nationale.



✓ **SIVOS Ecole Crissé/Pezé le robert**

Cette rentrée scolaire 2020/2021 s'est effectuée avec la présence de 54 élèves répartis sur 4 classes (de la maternelle au CM2).

Un ramassage scolaire est réalisé pour les enfants de Pezé le Robert vers l'école.

**Les enseignantes:**

**PS/ MS: Anne MEISSONNIER**

**GS/ CP: Stéphanie LAMOTTE**

**CE1/CE2: Laura COLLET**

**CM1/CM2: Claire ALAIN**



Malheureusement l'effectif de l'école diminue d'année en année, cette diminution pourrait entraîner une fermeture de classe, pour toute **inscription pour la rentrée 2021/2022 : Ecole Albert Jacquard 1 bis rue de la gare 72140 Crissé, tél. 02.43.20.08.13**

**Vacances Scolaires 2020-2021**

Calendrier Scolaire 2020-2021

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée Scolaire 2020		1 <sup>er</sup> septembre 2020	
Vacances TOUSSAINT 2020		17 octobre 2020 ↓ 2 novembre 2020	
Vacances NOËL 2020		19 décembre 2020 ↓ 4 janvier 2021	
Vacances HIVER 2021	6 février 2021 ↓ 22 février 2021	20 février 2021 ↓ 8 mars 2021	13 février 2021 ↓ 1 <sup>er</sup> mars 2021
Vacances PRINTEMPS 2021	10 avril 2021 ↓ 26 avril 2021	24 avril 2021 ↓ 10 mai 2021	17 avril 2021 ↓ 3 mai 2021
Pont ASCENSION 2021		13 mai 2021 ↓ 17 mai 2021	
Vacances ÉTÉ 2021		6 juillet 2021	

✓ **Centre aéré, ALSH**

Le SIVOS Crissé-Pezé le Robert s'occupe également de l'ALSH. Cet été la commune a accueilli des enfants de 6 à 12 ans du 06 juillet au 31 juillet 2020 dans les locaux de la commune. En moyenne 27 enfants par jour ont été pris en charge par Mme Magalie Mordret, Mme Aurélie Miquet ainsi que de plusieurs animateurs.

Ils ont eu un mois de juillet bien chargé, avec des sorties comme Papéa, Saint Céneri, zoo de la Flèche, baptême de l'air.

*Des tables de pique-nique ont été installées pour permettre aux enfants du centre de loisir ainsi qu'aux habitants de pouvoir profiter pleinement de l'espace de jeu.*





## Pêle-mêle photo ALSH Juillet 2020



---

*Prochaine date d'ouverture du centre aéré :*

*du 20 Février au 8 Mars 2021*

*et du 24 Avril au 10 Mai 2021*

**Contactez Magalie 06.60.41.79.37**



✓ Les travaux 2020



« Rue de Verdun et rue neuve »



**Abattage des arbres morts à l'entrée du bourg par M. Chataignier « rue du 11 aout 1944 »**



**Sécurisation à « l'Herberderie » par l'entreprise Pelletier**



**Sécurisation du pont de la gare route de Crissé**





## Accotement dans les virages à « la Pitrie »



## Création d'un appartement au-dessus de la mairie

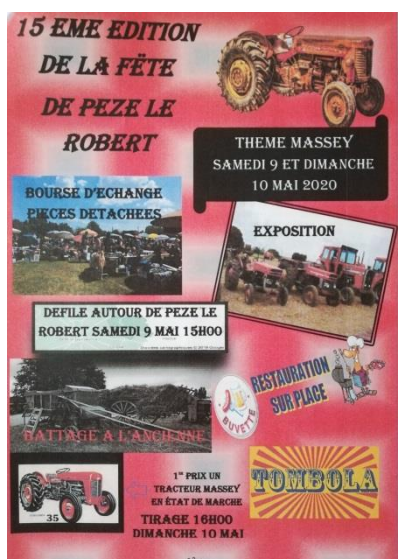
L'étage de la mairie étant inoccupé, il a été décidé d'y créer un appartement.

A louer à partir du 1<sup>er</sup> Février 2021 appartement de 55 m<sup>2</sup> situé 10 rue de la gare à Pezé-le-Robert contenant 2 chambres, 1 séjour avec cuisine ouverte, salle d'eau, wc. 350€ + 50€ (pour le chauffage) / mois. 1 mois de caution sera demandé.

*Pour toute demande de visite s'adresser à la mairie (02.43.20.14.05)*

# Actions /Manifestations

Cette année est particulière à cause de la situation sanitaire liée à la Covid-19, beaucoup de manifestations ont dû être annulées.



L'association des **vielles mécaniques du Maine Normand** n'a pas maintenu la **bourse d'échange** prévu en mai 2020 et a donc reportée au **8 et 9 mai 2021**

## Journées du patrimoine 19/20 septembre 2020

Visite de l'ancien presbytère, projection dans l'église d'un film sur l'église saint martin et ses cloches qui ont retenti avec l'aide de Quentin Boisnay (passionné de cloches) le samedi et le dimanche à midi. Vidéo visible sur le site internet de la commune : <https://mairiepezelerobert.jimdofree.com>

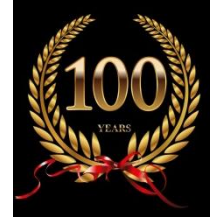
L'association du club 2CV et vieilles Citroën des Chevrons du Bocage des Coëvrons a fait une halte dans la centre bourg de Pezé lors de leur ballade le dimanche 20 septembre, un verre de l'amitié leur a été offert.







## 100 ans de M. Houllier André



Le conseil municipal avait prévu d'organiser pour les 100 ans de M. Houllier André un apéritif dans la salle des fêtes mais malheureusement cet évènement a dû être annulé. Cependant une délégation de la municipalité s'est déplacée pour représenter la commune a son déjeuner familial pour l'occasion de son anniversaire.

M. le maire lui a remis la médaille de l'assemblée nationale.

## Un broyeur à disposition pour les habitants

Le broyeur de la communauté de commune a été emprunté et mis à disposition des habitants qui en ont eu besoin, cette opération sera renouvelée l'année prochaine à des dates qui vous seront communiquées à l'avance





## Distribution de paniers gourmands pour nos anciens

Le repas des anciens étant annulé, des paniers gourmands ont été distribués par les membres du conseil.

Produits locaux de la coopérative de Piacé.



L'équipe municipale tenait à remercier nos habitants pour ce moment de partage. Cela a été un réel plaisir de venir à votre rencontre

## Cérémonie du 11 novembre 2020 102<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice



*Cette année la cérémonie a dû se dérouler sans public.*

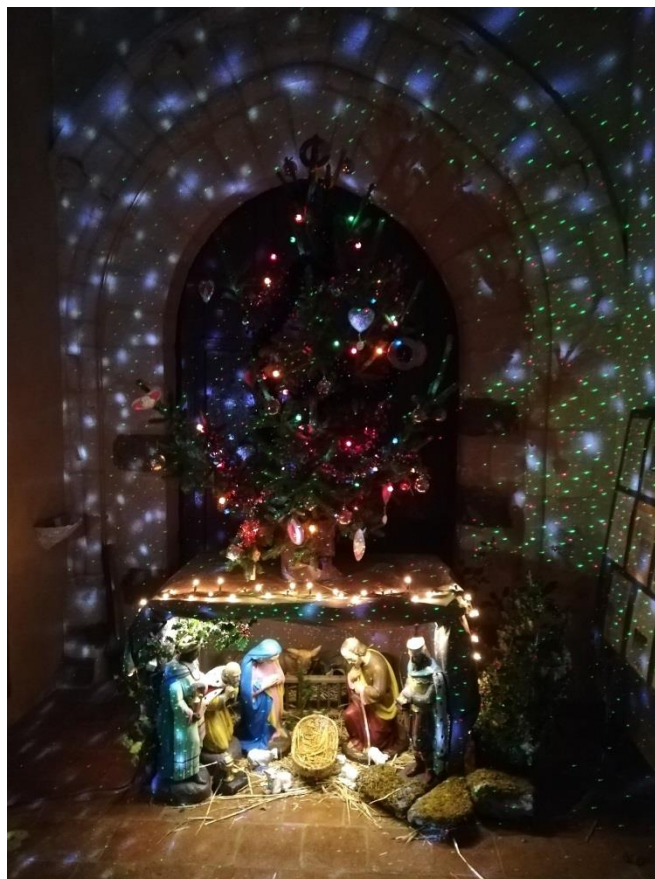
Hommage aux Pézéens morts au combat avec la présence de M.Pascal LEBRETON (maire), M.Jean-Claude LANDAIS (1er adjoint), Mme Sylvie LECOMTE (2ème adjointe), Mme Paméla DESGROUAS (3ème adjointe), M. Vianney GAUDEMER, Mme Sylvette JOURSAND, Mme Modestie FLAMBEAU  
Porte drapeau : M. Roger COCHET

En ce jour de recueillement du 11 novembre 2020, les membres du conseil municipal ont également déposé une composition de fleur sur la tombe de *Mme Edith Thuard* pour lui rendre hommage.



### Décorations de Noël 2020

Cette année le Père Noël n'a pu venir voir les enfants de Pezé, nous espérons que la décoration 2020 vous aura plu.

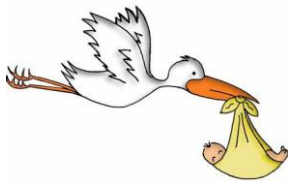






✓ **Etat civil 2020**

- Naissance :



*Mlle Granger Louise Colette Lucienne née le 13 octobre 2020*

- Décès :

*Sincères  
condoléances*



*M. Gouchet Pierre, le 31 janvier 2020*  
*Mme Belnard Rolande née Cochet, le 11 Février 2020*  
*M. Belnard Patrice, le 27 mars 2020*  
*M. Pineau Frédéric, le 06 juillet 2020*  
*M. Nouet Pierre, le 15 septembre 2020*  
*Mme Furon Anita épouse Lecomte, le 13 octobre 2020*

✓ **Santé**

<b>Maison médicale pluridisciplinaire de santé</b> <b>7 place de la gare Sillé-le-Guillaume</b>	
<b>Médecins Généralistes</b>  02.43.52.04.52 <a href="http://www.dotolib.fr">www.dotolib.fr</a>	<b>Cabinet Infirmier</b>  02.43.52.04.52
Dr Chagneau Benoît Dr Charrié Emmanuel Dr Devaud Bertrand Dr Foyer Clémence Dr Lemaire Henry Dr Lévy Daniel Dr Lévy-Houssinot Isabelle Dr Nguyen Bettina Dr Pérez Bruno	Augereau-Garaud Delphine Brothier Charles Antoine Brunet Nathalie Fourreau Christina Gresselin Francine Gresselin Gilles Jullemier Violaine
<b>Cabinet dentaire</b>  02.43.52.11.11 <a href="http://www.doctlib.fr">www.doctlib.fr</a>	<b>Kinésithérapeute/Ostéopathe</b>  02.43.20.15.45
Dr Sfeir Carlos Dr Lahsika Hanane	Thomas Patrice Marchandier Luc
<b>Orthophoniste</b>  02.43.20.31.81	<b>Ostéopathe</b>  02.43.23.44.05
Blin Fanny	Sfeir Nicolas
<b>Sages-femmes</b>	<b>Podologue</b>  02.43.52.04.48
Leroy Béragère  02.43.23.30.51 Péchabrier Stéphanie  06.86.05.02.21	Rad Elie
<b>Diététicienne</b>  02.43.52.04.57	<b>Psychologue</b>  07.81.06.16.42
Blanchard Anne	Samia Cécile
<b>Psychomotricienne</b>	<b>Psychiatrie générale (CMP/CATTP)</b>  02.43.43.52.88
Prudhomme Céline  06.37.22.75.15	<b>Pédopsychiatrie (CMP/CATTP)</b>  02.43.76.24.11
<b>Service de Radiologie</b>  02.52.22.73.54	

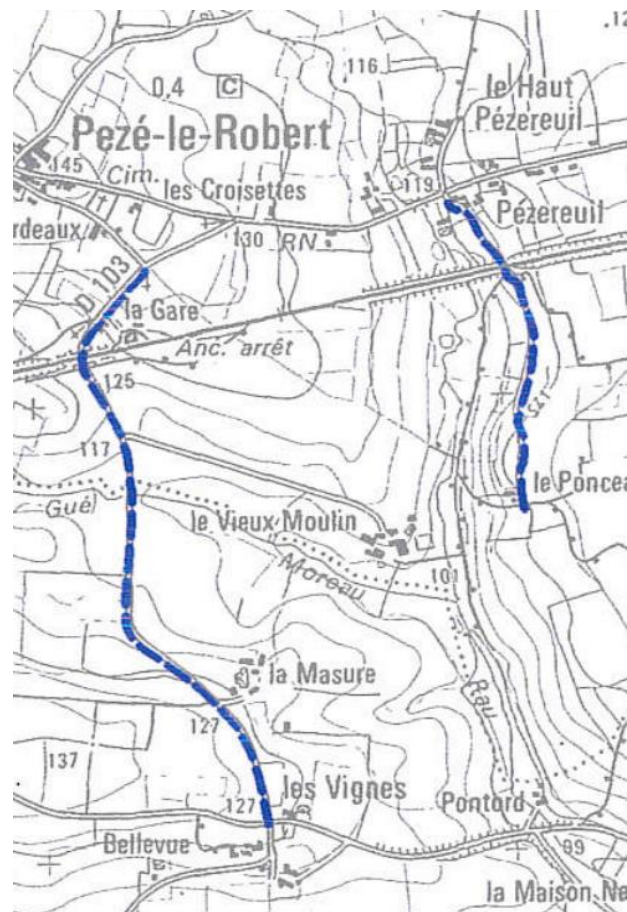
<b>Professionnels de santé hors de la maison de santé</b>	
<b>Pédicure</b>	<b>Audioprothésiste</b>
Mme Borguelot Magali 94 bd desJardiniers 72140 Saint-Rémy-de-Sillé ☎ 02.43.20.89.82	AUDITION BONIN 17 Rue du coq Hardy 72140 Sillé-le-Guillaume ☎ 02.72.91.55.44
<b>Pharmacies</b>	<b>Cabinet dentaire</b>
De Sillé ☎ 02.43.20.12.79 Des prés ☎ 02.43.20.08.49	Perrard Céline 4 rue du gl Giraud 72140 Sillé-le-Guillaume ☎ 02.43.57.18.52
<b>Taxis / Ambulances</b>	
Guéranger/Rioul ☎ 02.43.20.11.85 Ambulances Sillé ☎ 02.43.20.00.46 Goupil ☎ 02.43.20.08.52 ou ☎ 06.84.14.95.61	

✓ **Bibliothèque / Cyber centre**

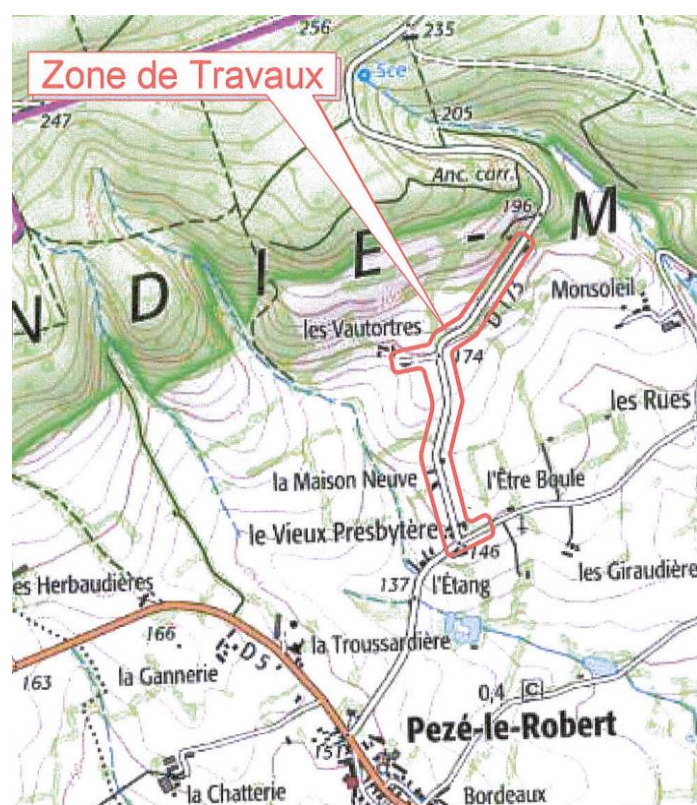
En raison de la crise sanitaire la bibliothèque est actuellement fermée, nous vous communiquerons dès que possible la prochaine date d'ouverture.

✓ **Réseau d'eau / basse tension 2021**

En début d'année le SIAEP débutera la restructuration du réseau d'eau (Pézereuil vers le ponceau et route de la gare jusqu'au carrefour de Vigne).



Le renforcement réseau basse tension route des « Vautortes » sera effectué courant 2021.





## ✓ Transport à la demande du pays de Sillé

### COMMENT RÉSERVER ?

1. Inscrivez-vous en appelant la centrale de mobilité au : 02 43 39 90 72. L'adhésion est gratuite.
2. Réservez votre transport par téléphone au 02 43 39 90 72, au plus tard la veille de votre déplacement jusqu'à 17h du lundi au vendredi, et au plus tard à 12h le samedi pour un déplacement le lundi suivant.
3. Le véhicule passe vous chercher à l'heure convenue.

Pour tout renseignement, contactez la centrale de mobilité :

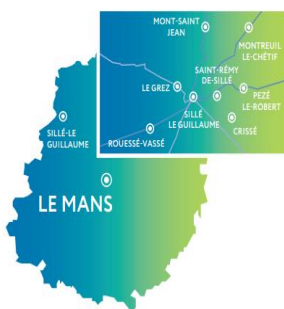
02 43 39 90 72  
info.voyageursaleop@transdev.com

HORAIRES D'OUVERTURE	
DU LUNDI AU VENDREDI	08:30 - 17:00
LE SAMEDI	08:30 - 12:30

HORAIRES D'ÉTÉ	
DU LUNDI AU VENDREDI	08:30 - 12:30 et 13:30 - 17:00

ou rendez-vous sur :  
[aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)



TISSÉA devient

**Aleop** NOUVEAU PAYS LOIRE

### Un service géré par :

L'agence Aléop en Sarthe  
16 boulevard Robert Jarry  
72000 Le Mans  
tél. : 02 43 39 90 72

du lundi au vendredi : 8h30-17h  
et le samedi 8h30-12h30

et pendant les horaires d'été  
du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h

Courriel : [info.voyageursaleop@transdev.com](mailto:info.voyageursaleop@transdev.com)

### Info pratique

## Transport à la demande du Pays de Sillé



### QUELS SONT LES TRAJETS POSSIBLES ?

Mercredi : toute l'année (périodes scolaires incluses)

Mercredi été : période de vacances scolaires été

Au départ de votre commune pour vous rendre au Grez, St-Rémy ou Sillé  
Temps de trajet de 10 à 25 min

	ALLER	RETOUR
	Au départ de votre commune	Au départ de St-Rémy ou Sillé
Rouessé-Vassé	08h45 - 09h00	10h40 - 11h00
Le Grez	09h00 - 09h05	10h40 - 11h00
Rouez	09h00 - 09h05	11h00 - 11h20
Crissé	09h10 - 09h30	11h00 - 11h20
Saint-Rémy-de-Sillé	09h15 - 09h30	11h00 - 11h20
Sillé-le-Guillaume	09h15 - 09h30	11h00 - 11h20
<b>Mercredi été</b>		
Sillé-le-Guillaume (Campsings et maison du lac)	09h15 - 09h30	11h00 - 11h20
Pezé-le-Robert	09h15 - 09h30	11h00 - 11h20
Mont-Saint-Jean	09h15 - 09h45	11h30 - 12h00

Samedi : uniquement pendant la période de vacances scolaires été

Samedi été : période de vacances scolaires été

Transport intra Sillé le Guillaume :

Aller ► Vers Sillé Plage

Retour ► Vers Sillé Centre

Au départ de votre commune pour vous rendre au Grez, St-Rémy ou Sillé  
Temps de trajet de 10 à 25 min

	ALLER	RETOUR
	Au départ de votre commune	Au départ de St-Rémy ou Sillé
Rouessé-Vassé	11h15 - 11h30 13h30 - 13h45 15h45 - 16h00	12h15 - 12h45 14h30 - 15h00 18h00 - 18h30
Le Grez	11h40 - 11h45 13h55 - 14h00 16h10 - 16h15	
Rouez	11h40 - 11h45 13h55 - 14h00 16h10 - 16h15	
Crissé	11h50 - 12h10 14h05 - 14h25 16h20 - 16h40	
Saint-Rémy-de-Sillé	11h55 - 12h10 14h10 - 14h25 16h25 - 16h40	
Sillé-le-Guillaume	12h00 - 12h15 14h15 - 14h30 16h30 - 16h45	
Pezé-le-Robert	12h00 - 12h15 14h15 - 14h30 16h30 - 16h45	
Mont-Saint-Jean	12h15 - 12h30 14h30 - 14h45 16h45 - 17h00	

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

L'aller : 1 €

L'aller-retour : 2 €

Gratuit pour les moins de 6 ans accompagnés.

Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents jusqu'à la montée dans le véhicule et à partir de la descente du véhicule.

Points de vente :

Ticket unitaire en vente à bord du véhicule

### QU'EST CE QUE LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

Rejoindre la commune de Sillé-le-Guillaume et Saint-Rémy-de-Sillé (supermarché)

Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

Son principe est simple : sur une simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » le plus proche de chez vous pour aller :

- au marché ou dans les commerces,
- à des rendez-vous (banques, opticien, médecin...),
- à des activités culturelles, sportives ou associatives,
- sur le lieu de vos démarches administratives,
- sur la base de loisirs de Sillé plage.

Ce service fonctionne les mercredis et samedis d'été sauf les jours fériés.

Vous avez la possibilité de faire appel au transport à la demande pour un aller simple, un retour simple, un aller et un retour.



✓ **Divers**

- Le fichier dégrèvement sécheresse est consultable en mairie.
- Les comptes-rendus de réunion de conseil municipal sont affichés en mairie, prochaines dates de réunion pour l'année 2021 : 29 janvier 2021 20h15  
26 mars 2021 20h15  
28 mai 2021 20h15  
2 juillet 2021 20h15  
3 septembre 2021 20h15  
5 novembre 2021 20h15

*En raison de la crise sanitaire les réunions de conseil se déroulent pour le moment à huit clos*